matin ; Lille-Nord-Est, lundi 7, 1 h. du soir ; Tourcoing-Sud, mardi 8, 9 h. du matin ; Tourcoing-Nord, mardi 8, 2 h. du soir ; Pont-à-Marcq, jeudi 10, 2 h. du soir ; Lille-Sud-Ouest, vendredi 11, midi ; Lille-Centre, samedi 12, 1 h. 1|2 du soir.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, le 1er janvier.

Monsieur le Rédacteur en chef
du *Journal de Roubaix*,

J'ai de nouveau recours à votre bonne obligeance pour insérer la présente, dont le but est de faire comprendre au chef de notre bureau de poste, le préjudice qu'il nous cause à tous en retardant bien inutilement la sortie du courrier, à partir du 3 janvier : il n'y a pas plus de lettres qu'à n'importe quelle époque de l'année. On pourrait donc laisser les facteurs commencer leur distribution à 7 h. du matin : il suffirait de faire pour l'arrivée ce que l'on fait pour le départ, puisqu'au départ il n'y a point le moindre retard ; en effet, les trains-postes partent à la même heure que d'habitude; en agissant à l'arrivée comme au départ, c'est-à-dire en remettant la distribution des cartes, on pourrait distribuer, à partir du 3 janvier, toutes les lettres à l'heure habituelle.

Recevez, Monsieur le rédacteur, etc.

Un Commerçant.

PETITE CORRESPONDANCE

A. M. G. L. — Votre cas est particulier : adressez-vous, pour plus de sécurité, à la gendarmerie ou au bureau de recrutement, rue de Thionville, à Lille.

A. M. V. A. — Oui, vous serez soldat : la dispense ne vaut que pour l'aîné des enfants dont le père à 70 ans.

NORD

Nominations ecclésiastiques. — M. Hégo, directeur de la maison Saint-Louis, à Lille, est nommé curé de Fontaine-au-Pire.

Etrennes à Léon XIII. — Le total des cinq premières listes des étrennes offertes à Léon XIII, par les catholiques du diocèse de Cambrai s'élève à 21,405 francs 41.

Le collège de Bailleul. On lit dans l'*Emancipateur de Cambrai* :

« Les difficultés qui s'étaient élevées entre la municipalité de Bailleul et l'autorité universitaire qui prétendait maintenir dans le collège de Bailleul dont M. le chanoine Pruvost est le principal, un professeur laïque divorcé, viennent de se terminer.

» La municipalité de Bailleul refusant de se laisser imposer, pour donner l'instruction aux enfants d'une ville essentiellement catholique, des professeurs de cette sorte, a décidé qu'elle refusait tout subside au susdit collège.

» Par suite, le collège de Bailleul, à partir de ce jour est fermé.

» Nous félicitons tout à la fois M. le chanoine Pruvost et la municipalité catholique de Bailleul, de l'énergie dont ils ont fait preuve en cette circonstance. »

Cambrai. — M. le comte de Martimprey, député du Nord, fait faire aux pauvres de la ville, à l'occasion du jour de l'an, une distribution de pain par les soins du bureau de bienfaisance.

Caudry. — L'inauguration officielle de la ligne de chemin de fer de Caudry à Walincourt, a eu lieu hier.

Salomé. — M. le curé de Salomé vient d'adresser au *Progrès du Nord* la communication suivante :

» Salomé, 26 décembre 1886.

» Monsieur le rédacteur en chef
du *Progrès du Nord*, à Lille.

« Dans votre numéro du 13 décembre, vous avez bien voulu vous occuper de mon humble personne et écrire à mon sujet un article de haute fantaisie. J'ai lu avec un intérêt mêlé de curiosité ces lignes, car elles m'ont appris des choses que jusqu'à ce jour j'avais ignorées.

» En vous affirmant ici que je ne me mêle pas aux luttes politiques, je signe et présente des références d'excellente valeur qui m'ont été spontanément fournies.

» Suivez mon exemple, Monsieur, apportez maintenant des preuves *et des signatures* à l'appui des calomnies dont vous m'improvisez l'infatigable auteur; car pour des lecteurs sérieux, et vous pensez, sans nul doute, que les vôtres sont de ce nombre, ce qui s'affirme gratuitement se nie gratuitement aussi.

» En attendant ces documents qui m'intéresseront plus encore que les premiers, je vous prie, et au besoin je vous requiers d'insérer dans votre prochain numéro ma lettre et la protestation ci-jointe.

» Veuillez agréer en même temps, Monsieur le rédacteur, toutes mes salutations.

» L'abbé DELCOUR, *curé de Salomé.* »

Voici maintenant la protestation du maire, du conseil municipal et des principaux habitants de Salomé :

« Nous soussignés, déclarons en notre nom personnel et au nom de tous les habitants de notre commune, avoir été profondément affectés d'un article du *Progrès du Nord*, en date du 22 décembre 1886, et relatif à notre honorable desservant. Nous attestons qu'après avoir fait des recherches minutieuses, nous devons constater que *jamais*, ni en chaire, *ni ailleurs*, il n'est sorti de sa prudence et de sa réserve absolue pour tout ce qui touche aux élections et à la politique. Nous affirmons que son dévouement et sa bonté pour tous lui ont acquis à Salomé les sympathies les plus générales et les plus profondes.

» Dubrulle, maire; Fourmault, adjoint: R. Monvoisin,
» Adolphe Sarazin, Jules Fremault, Alfred
» Sarazin, Xavier Ficheau, Polvèche, Glachant,
» membres du conseil municipal; Henri Ficheau, Cuvelier, Jules Ficheau, Accart, Ficheau, Bacquart, Cochez, Queva, Vandriesse.
» Vu pour la légalisation des signatures ci-contre
« *Le Maire*, DUBRULLE. »

PAS-DE-CALAIS

Les victimes de la grêle. — A la suite de la répartition du crédit extraordinaire voté par les Chambres en vue de l'assistance des populations éprouvées par la grêle et les orages, le département du Pas-de-Calais a été compris pour une somme de 84,000 francs

Cette somme représente environ 6 0|0 du montant des pertes subies par les sinistres.

ÉTAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 31 décembre.* — Victor Delgrange, rue Saint-Jean, 20, — J[illegible] [illegible]ondiau, rue du Bois, 4. — Fernand Dufiefs rue Malplaquet, maisons Facon, 10. — Sidonie Delecluse, rue de Condé, cour Degandt, 1. — Aurélie Leclercq, rue de la Redoute, 72. — Liévin Vanooteghem, rue Perrot, 13. — Jeanne Boutteville, rue de la Chaussée, 13. — Carlos Croisé, Hôtel-Dieu. — Simone Vitou, rue Général Cganzy, 44. — Henri Qu[illegible]nnov, rue de Beaumont, maisons Delporte. — Lucile Platel, rue Archimède, 14. — Florence Veinman, rue des Longues-Haies, cour Saint-Joseph, 22. — Héléna Lahaye, rue d'Hem, maison Loridant. — Laure Bulteau, rue Bernard, cour Duquennoy, 7. — Blanche Poulet, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor. — *Déclarations de décès du 31 décembre.* — Pierre Destombes, 81 ans 4 mois, journalier, chemin de la Maquellerie. — Angélique Leveugle, 71 ans 2 mois, ménagère, rue Pellart, fort Mulliez. — Marie Deleu, 10 jours, rue de Denain, cour Dhalluin, 7. — Clémence Derbaudringhien, ménagère, rue de la Tuilerie, 8. — Vermeulen, présenté sans vie, rue des Longues-Haies, cour Flamencourt, 6. — Adèle Descamps, 72 ans, à l'Hospice. — Marie Deschamps, 71 ans, ménagère, Hôtel-Dieu. — Marie Goosens, 27 ans 5 mois, soigneuse, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 31 décembre.* — Emile Grimonprez, rue de la Tossée. — André Savary, rue de la Croix-Blanche. — Germaine Houset, rue du Caire. — *Déclarations de décès du 31 décembre* — Henri Equinel, 1 an 1 mois, rue Choquet. — Marie Parmentier, 1 mois, rue du Prince. — Henri Dufourmont, 1 an 2 mois, rue de Gand. Clémentine Deloffre, 74 ans, propriétaire, rue de Renaix. — Ernest Clarisse, 14 ans, sans profession, rue du Midi. — Georges Baisez, 2 ans 7 mois, rue des Parvenus. — Léopold Audebez, 42 ans 2 mois, commissaire spécial à la Gare de Tourcoing, rue Claire-Lemettre.

MOUSCRON. — *Déclarations de naissances.* — 3 garçons et 4 filles. — *Mariage.* — Jules Dupont journalier et Eugénie Dujardin, journalière. — *Déclarations de décès.* — Sophie Parmentier, 47 ans, ménagère, ouvrière de fabrique. — Thérèse Delaclere, 85 ans. — Virginie Anne, 46 ans, ménagère. — Jean Phalempin, cultivateur. — Charles Leglet, tisserand. — Un enfant de 2 mois.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille CHIRIAUX-LECLERCQ qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Alexandre CHIRIAUX, décédé à Roubaix, le 1er janvier 1886, à l'âge de 2 ans et 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange solennels qui auront lieu le lundi 3 courant, à 3 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Anges, 54.

Les amis et connaissances de la famille BUCSON-DESMETTRE qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis BUCSON, veuf de Dame Thérèse DESMETTRE, décédé à Roubaix, le 1er janvier 1887 dans sa 86e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le lundi 3 courant, à 8 heures 1|2, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mardi 4 dudit mois à 9 heures 1|2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mardi 4, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 132.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de Monsieur Louis-Henri-Joseph GOUBE-DELANNOY, décédé à Lille, le 31 décembre 1886, dans sa 76e année, administré des sacrements, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service qui auront lieu le lundi 3 janvier 1887, à 9 heures 3|4 du matin, en l'église de St-Maurice, à Lille. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Tourn[illegible], 49. — Obit à 10 heures, le lundi 24.— Les Laudes, à 9 h. 3|4.—13977—26641d

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 3 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léonard SAMAIN, époux de Dame Sophie VANERPE, décédé à Roubaix, le 27 janvier 1886, à l'âge de 51 ans et 9 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 3 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste LECOMTE, veuf de Dame Adeline BRAYE, décédé à Croix, le 27 novembre 1886, dans sa 62e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 3 janvier 1887, à 9 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Monsieur Isidore BOURQUIN, décédé à Roubaix, le 25 novembre 1886, dans sa 39e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mardi 4 janvier 1887, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles VANBEGAIN, époux de Dame Mathilde DARRAS, décédé subitement à Roubaix, le 29 novembre 1886, dans sa 56e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 janvier 1887, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Christine TIBERGHIEN, épouse de M. Louis LEPERS, décédée à Roubaix, le 7 décembre 1886, dans sa 44e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 3 janvier 1889, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre VERPOORT, horloger, époux de Dame Philomène VANGHELUWE, décédé à Roubaix, le 23 décembre 1885, dans sa 55e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Le Congo et la Chambre

Pour adoucir les caractères
Des honorables députés
Maints trucs en vain sont inventés,
Mais le seul moyen, mes chers frères
C'est d'avoir sur le lavabo
De la Chambre et des ministères,
Le savon parfumé des Princes du Congo.
23349 VAISSIER frères, Roubaix-Paris.

VARIÉTÉS

LE BON VIN

Quand il sut que les Prussiens allaient arriver, François Venette pensa choir de son haut.

— Est-ce possible ? s'écria-t-il.

— Tiens ! fit l'armurier Jeannot, chez qui la nouvelle venait d'être apportée, pourquoi veux-tu que ça ne soit pas possible ? Leurs chevaux ont de bonnes jambes, et maintenant qu'ils ont coupé en deux l'armée de la Loire...

— Est-ce vrai, ça ?

— Vrai ou non, le certain, c'est qu'ils sont à Tours depuis quarante-huit heures. Or, nous sommes à huit lieues de Tours. La seule chose qui m'étonne, c'est que nous n'ayons pas encore vu briller là-bas, sur la route de Paris, les pointes de leurs casques !...

François Venette prit son chapeau, qu'il avait posé sur le comptoir, et se dirigea vers la porte.

— Adieu, dit-il, je rentre chez moi.

L'armurier Jeannot ne put s'empêcher de rire, en le voyant se sauver comme s'il avait le feu au fond de sa culotte.

— Hé ! François, lui cria-t-il du seuil de la porte, vas-tu donc te barricader pour soutenir un siège à toi tout seul ? Attends un peu, que je te donne deux ou trois fusils de rechange !

Mais François ne l'entendait déjà plus. Il avait tourné le coin de la rue déserte.

L'armurier rentra dans sa boutique, et s'adressant à son voisin Pintaud, le marchand de vin, qui était resté assis sur le comptoir :

— Sacré Venette, dit-il. En voilà un qui est bien nommé !

— Dame, observa le marchand de vin, d'un ton convaincu, c'est peut-être son nom qui l'a rendu comme ça !...

— En tout cas, si nous n'avions que des soldats de sa trempe, ce n'est pas à Tours que les Prussiens seraient à cette heure, mais à Perpignan !

— Et encore parce qu'ils n'auraient pas pu aller plus loin...

— Pas brave, ce pauvre François, mais brave homme tout de même avec ça. Il y a longtemps que je le connais, moi ! Voilà bien tout à l'heure quarante ans que nous étions ensemble à l'école.

— Eh bien, s'il était à cette époque-là comme aujourd'hui, ça ne devait pas être un batailleur. Je parie qu'il recevrait plus de coups de poing qu'il n'en donnait ?

— C'est vrai ; le type du bonhomme tranquille... Va-t-il faire une fichue tête, le malheureux, quand il verra les Prussiens dans sa maison !

— Sa chère maison ! Lui qui en était si fier, qui ne vivait que pour elle, qui se mirait dans ses parquets cirés comme dans une glace !.. C'est-il vrai qu'il vous accompagnait à la porte avec un chiffon d'une main et une brosse de l'autre pour effacer les traces de vos pieds ?

— Ça ne m'étonnerait pas, tant il est maniaque... Mais, dites-donc, voisin, il n'y en aura pas que pour lui, de l'embêtement ! C'est ça qui ne va pas être drôle, d'avoir ces ostrogoths-là chez soi jour et nuit... Pour deux sous, je mettrais la clef sous la porte, moi !

— Eh bien, et votre mère, qu'est-ce que vous en feriez ?

— C'est bien pour elle que je reste.

— C'est comme moi, sans Mme Pintaud, qui est dans une position intéressante, je serais déjà parti.

— Tandis que cette vieille bête de François, riche, vieux garçon, sans parents ni enfants, je vous demande un peu ce qui le retient ici...

— Sa maison parbleu ! S'il la quittait, il en mourrait, comme un escargot sorti de sa coquille...

— Dites donc, alors, monsieur Pintaud, c'est entendu, ce que je vous demandais tout à l'heure, quand il était ici ?

— Votre poudre? Bien sûr que c'est entendu. Il y en a beaucoup ?

— Beaucoup ? Je crois bien ! Tout ce qu'on m'a envoyé de Chatellerault, avec la commande de cartouches !

— Eh bien, nous la mettrons dans une barrique, et je vous remiserai tout ça au fond de ma cave, dans un sellier dissimulé par un tas de futailles pleines. Du diable s'ils vont la découvrir là ! Elle y sera en sûreté, soyez tranquille.

— Tandis que, chez moi, leur première idée sera de chercher si j'ai des munitions. Et ça m'aurait crevé le cœur de penser que ces brigands auraient pu tirer sur nos pauvres mobiles avec de la poudre française qu'ils auraient prise chez moi..

— Ce soir, maître Jeannot, ce sera fait !

***

— Par les cornes du diable, notre hôte, votre vin devient mauvais ! Qu'en pensez-vous, messieurs ?

— Nous pensons comme vous, major répondit la table tout d'une voix.

— Ceci, notre hôte, est une négligence inqualifiable ! Quand on a l'honneur d'héberger chez soi une demi-douzaine d'officiers supérieurs, le moins qu'on leur doive, c'est de ne pas leur servir de la piquette !..

François Venette, très intimidé, restait adossé au chambranle de la porte, embrassant d'un regard navré cette horde chamarrée installée dans sa salle à manger, autour de sa table, et ces lourdes bottes écrasant sur son parquet ciré les plaques de boue que leurs semelles avaient apportées du dehors.

— Messieurs, répondit-il enfin d'une voix mal assurée, je vais vous dire... C'est que, depuis huit jours que vous êtes ici, vous avez bu le meilleur !...

— Est-ce un reproche, monsieur Venette? interrompit le major d'un air froissé.

— Non, non, messieurs ! reprit le malheureux François, du ton d'un écolier qui sent venir le coup de férule. Ce n'est pas un reproche. Seulement, c'est pour vous dire qu'il ne reste plus maintenant que de l'ordinaire.

— Eh bien, il est exécrable, votre ordinaire ! Avisez un peu à vous en procurer d'autre, et dès ce soir, n'est-ce pas ?

— J'irai voir chez le marchand, s'il lui en reste.

— Et pourquoi ne lui en resterait-il pas?

— Dame, c'est que, depuis quinze jours que votre régiment est ici, on a bu quelques bouteilles de plus dans la ville !

— Eh bien, cela prouve que nous faisons honneur au vin de France, et vos vignerons en doivent être flattés... N'est-ce pas, messieurs ?...

— Vous avez raison, major ! cria toute la table en partant d'un éclat de rire qui secoua les vitres.

François Venette s'était éclipsé. Il remit sur sa tête son chapeau qu'il tournait entre ses doigts pendant son interrogatoire, et resta un instant le menton dans sa main, dans l'attitude d'un homme qui réfléchit.

Se demandait-t-il à quelle maison il devrait s'adresser pour trouver du vin digne de ses hôtes ? C'était probable. Au bout d'un instant, il releva la tête d'un air décidé. Evidemment il avait trouvé.

Il ouvrit la porte du vestibule, se dirigea vers la grille à pointes dorées qui séparait son jardin de la route, et sortit de chez lui.

La maison de François Venette était située sur la route de Paris, hors la ville, à cinq minutes de l'octroi. Un quart d'heure après, notre homme arrivait chez maître Pintaud, le marchand de vins, l'entraînait au fond de la boutique et lui faisait sa commande.

Bien certainement François Venette devait avoir commandé un vin extraordinaire, car maître Pintaud avait eu un haut-le-corps d'étonnement. Mais son client ayant fait un geste d'une suprême éloquence et tiré de sa poche un portefeuille convenablement bourré, le marchand de vins s'inclina, reçut une liasse de billets, qu'il compta et alla séance tenante serrer dans sa caisse.

— Alors, dit-il, vous allez voir l'ami Jeannot ?

— Non, répondit François Venette, puisque je l'ai vu tout à l'heure. Je n'ai plus rien à lui dire.

— Eh bien ! bonjour. Dans deux heures les trois barriques seront chez vous.

— Et surtout, reprit François, recommandez bien à vos hommes de ne pas trop secouer la pièce de supérieur !

— Soyez tranquille. Je vous enverrai deux gaillards de confiance.

Maître Pintaud était un homme de parole. Deux heures plus tard, François Venette était à la porte de sa grille, surveillant le déchargement des trois futailles que les hommes descendirent une à une d'un long camion et roulèrent avec précaution jusqu'à l'entrée de la cave, située sous le perron.

Comme ils laissaient glisser la dernière sur un plan incliné formé par deux poutres, et modéraient la descente à l'aide d'une grosse corde qui retenait la barrique, le major prussien, flanqué de deux officiers, entra dans le jardin, venant du dehors.

— Ah, ah ! fit-il, en apercevant son hôte, à la bonne heure. Vous n'avez pas oublié la consigne... Eh bien, aurons-nous du bon vin ce soir à dîner ?

— Vous m'en direz des nouvelles ! répondit François d'un air réjoui.

Et, la dernière futaille ayant touché terre, il descendit dans la cave avec les deux hommes.

— Celle-là, dit-il en montrant du doigt une barrique, c'est bien le supérieur ?... Bon ! Alors, vous allez me la rouler ici, dans le caveau séparé, qui ferme à clef. Depuis que ces gueux sont ici, j'ai renvoyé ma cuisinière. Ils se font servir par des hommes à eux, et les gaillards ont le gosier en pente !... Tenez, ajouta-t-il en revenant dans la grande cave, percez-moi tout de suite cette barrique d'ordinaire. C'est moi-même qui tirerai le vin, pour plus de sûreté.

***

A six heures et demie, dans la salle à manger toute flamboyante de bougies allumées, les pensionnaires de François Venette étaient installés autour de la table, et attaquaient vigoureusement un rosbif cuit à point. Le maître du logis entra, et déposa soigneusement près de la cheminée un panier garni de bouteilles.

— Voilà une aimable provenance, messieurs ! s'écria le major. Notre hôte veut que nous buvions son nouveau vin à la température convenable. Cette sollicitude vaut bien une politesse. A la santé de notre hôte, messieurs !

Et le major leva son verre en riant.

François Venette salua d'un air pénétré de reconnaissance. Puis, il sortit, et, sans lumière, à tâtons, il ouvrit une porte sous la cage de l'escalier, et descendit quelques marches. Bientôt il sentit sous ses pieds le sol de la cave, et, se dirigeant le long du mur, il arriva devant la porte du cellier où était enfermé le vin supérieur. Il glissa une clef dans la serrure, ouvrit et pénétra dans le réduit.

Une minute après il en ressortit, referma la porte et resta un instant immobile. Puis il frotta sur son genou une allumette, s'accroupit, et promena près de terre son allumette enflammée, comme s'il cherchait quelque chose.. Sa clef, sans doute, qu'il avait laissée tomber...

La recherche ne fut pas longue. Il souffla son allumette, remonta l'escalier, ouvrit sans bruit la porte du vestibule, descendit le perron, franchit la grille, se trouva sur la route, dans la nuit noire, dont pas une étoile ne piquait l'obscurité. Là-bas, à gauche, brillait seul le réverbère de l'octroi.

François Venette prit à droite, et, tournant le dos à la ville, il s'en alla sur la chaussée, les mains dans ses poches, en sifflotant un air de chasse que son ami Jeannot, l'armurier, lui avait appris.

Un quart d'heure après, une estafette courait au grand trot sur la route, venant de la ville. L'état-major allemand venait-il de recevoir une nouvelle importante? C'était probable.

Or, comme le cavalier était à cent mètres de la maison Venette, il arrêta brusquement son cheval d'un violent coup de rênes, et resta comme médusé sur sa selle...

Devant lui, une lueur subite embrasait la nuit, et au même instant une formidable détonation ébranlait l'atmosphère...

C'était la maison du placide François qui venait de sauter.

Depuis, quand il raconte cette histoire, l'armurier Jeannot ne manque pas d'ajouter :

— Il n'y a que des poltrons pour faire des coups d'audace pareils !... Et notez qu'après ce chef-d'œuvre, mon François est allé tout droit s'engager. Oui, simple soldat, à quarante-cinq ans !... Un mois après, la guerre était finie. Croiriez-vous qu'il avait déjà ses galons de caporal ?

— Qui sait, ajouta le marchand de vins Pintaud, si ce n'était pas là une vocation manquée ? Ce poltron-là avait peut-être une graine d'épinard dans sa giberne !

— Eh, conclut l'armurier Jeannot, c'est ça qui aurait fait un drôle de nom... Le général Venette ! Rien que pour la farce, j'aurais voulu voir ça ! JOSEPH MONTET.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le cardinal Jacobini

Paris 2 janvier. — Les nouvelles alarmantes sur la santé du cardinal Jacobini ont été exagérées Le cardinal a subi jeudi, une opération qui a très bien réussi, mais sa santé n'a rien d'alarmant. Le pape attend encore avant de lui donner un successeur.

Un nouveau don de M. le Comte de Paris

Paris, 2 janvier. — Les journaux conservateurs disent que M. le Comte de Paris a mis à la disposition du curé du Tréport, une somme de vingt mille francs, dont les intérêts devront servir à soulager une partie de ses paroissiens. De nombreuses personnes sont venues hier s'inscrire à l'hôtel de la rue de Varenne.

La neige

Paris, 2 janvier. — La neige est tombée abondamment dans l'Est; les communications sont interrompues en Allemagne.

L'allocution de M. Goblet

Paris, 2 janvier. — Les journaux de tous les partis applaudissent la déclaration de M. Goblet, aux agents de change.

La révolte de Gaillon

Rouen 1er janvier. — La situation s'est un peu modifiée à Gaillon. Une amélioration s'est manifestée.

Ce soir, 30 meneurs ont été enchaînés. Les détenus demandent à travailler.

Aujourd'hui la tranquillité paraît assurée mais les troupes restent encore.

GRAND-THEATRE DE ROUBAIX. — Bureaux à 6 h. 3|4. — Rideau à 7 h. 1|2. — Troupe sédentaire sous la direction Léon Escande, père. — Pendant tout le mois de janvier 1887. Le plus grand succès de l'époque. Plus de 300 représentations à Paris et 120 à Bruxelles : LE PETIT POUCET grande féerie en 4 actes et 32 tableaux, paroles de MM. Leterrier, Mortier et Van Loo. — Musique arrangée par M. Fock. — 800 costumes, décors et accessoires nouveaux. — Mise en scène du Théâtre de la Gaîté de Paris et de la Bourse de Bruxelles. — Corps de ballet, Mlle Laurençon, 1re danseuse étoile; Mlle Anna et Berthe Laurent, 1re danseuses, Mlles Verga, Lapucci, Nani, Lequine, Dedéker, 2me danseuses, 9 coryphées. — Grande figuration. — Grand orchestre sous la direction de M. Jaquinot. — Prix des places : Loges, 5 fr.; Fauteuils d'orchestre 4 fr.; Pourtour, 2 fr. 50; Premières galeries de face, 1 fr. 75; Premières galeries, 1 f. 25; Deuxièmes galeries, 60 centimes. — Le bureau de location, pour les places numérotées, chez M. Jubé, rue de la Gare. Pour les autres, à l'Hippodrome.

THEATRE DE ROUBAIX, situé rue Richard-Lenoir. — Bureaux à 6 heures 0|0 : — Rideau à 7 heures 0|0. — Samedi 1er, dimanche 2, lundi 3, mercredi 5 et jeudi 6 janvier, le plus grand succès du jour : LE TOUR DU MONDE EN 80 JOURS, pièce à grand spectacle en 5 actes et 15 tableaux de MM. Jules Verne et Dennery, musique de M. Debillemont. — 15 décors nouveaux. — Lumière électrique. — Grand ballet et divertissement exécuté par 28 danseuses. — 1er tableau, Un pari d'un million. — 2e, L'Isthme de Suez. — 3e, Un Bengalort Indien. — 4e, La Nécropole des Rajahs. — L'éléphant. — 5e, Un salon d'hôtel à Calcutta. — 6e, La caverne des serpents. — 7e, La fête en Malaisie. — 8e, Une taverne à San-Francisco. — 9e, Attaque du chemin de fer. — 10e, L'escalier des géants. — 11e, La cabine du steamer. — 12e, L'explosion de l' « Henrietta ». — 13e, L'Epave en mer. — 14e, Liverpool. — 15e, Le Palais des excentriques. — Au 4me tableau, Grand divertissement. — L'éléphant. — Au 11me tableau, Grand divertissement par 28 danseuses. — Avis. — Représentations tous les dimanches à 6 h. 1|2; Lundis mercredis et jeudis à 7 h. 1|4. — Relâche les mardis, vendredis et samedis. — Il n'y aura que dix représentations.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

Deschamps Frères, mécaniciens-fondeurs, brevetés s. g. d. g., 141, Grande-Rue, Roubaix. — Construction de métiers à tisser en tous genres, spécialité de mécaniques armures et extracteurs automatiques. Mouvements et pièces détachées pour tissages. 500

Edouard Defretin, *tourneur en bois,* 15, rue Plutarque, Roubaix. — Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobinots. — Fabrique spéciale d'étripleines en métal, nouveau genre déposé. 60 0|0 d'économie. 501

Gustave Fourmoy, rue Philippe-le-Bon, 34, Roubaix. — Spécialité de collets crapaudines et étuis de dévidoirs, pour filatures, en tous genres. Plates bandes en fer et bronze, pour métiers à filer et autres Repointage et réparations de broches. 25 ans d'expérience. 502

Manufacture de caisses d'emballage pour les tissus, filatures de cotons et laines, caisses pour chicorée, boites en volige pour bonneterie, parfumerie, amidonnerie, etc., etc. **Elie Desquesnes,** angle des rues de la Gare et Nationale. Ateliers et scierie mécanique, rue Solférino, reliés par téléphone. 503

Corroierie. **Michon Frères,** rue St-André, 7 et 9, Roubaix. — Spécialité de courroies doubles, collées, cousues ou chevillées, pour transmissions. Cuirs en tous genres, croupons, cuirs de chasse, lanières etc. 504

Tannerie, corroierie, fabrique de taquets. **Clement Dupire, Roubaix,** rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22. — Préparation spéciale brevetée s. g. d. g., permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. Courroies, fouets de chasse, lanières. Spécialité de ressorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour encolleuses, benzine, etc., etc. 503

Construction et réparation de rouleaux d'Emer pour cardes et pour tissages mécaniques. Planchettes, toiles et meules d'émeri pour cardes, toiles à polir pour mécaniciens. Maison fondée en 1850, **Charles Dassonville,** rue de l'Alouette, 20-22, Roubaix.

La maison Duthoit et Lefebvre, rue du Luxembourg, offre a MM. les Industriels, des Huiles Minérales russes à graisser, provenant des meilleures fabriques de Bakou, à des prix très réduits. Livraisons faites en fûts d'origine. 524

Commerce de vieux métaux. Fer, fonte, cuivre, plomb, zinc. **Delphin Delcourt,** 91, rue Voltaire, derrière l'établissement du gaz, Roubaix. — Transmissions de mouvements, chaises, paliers, poulies, pièces détachées, métiers et machines outils d'occasion, ferrailles pour bâtiments. 533

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armures pour tissages mécaniques. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Fonderie de cuivre. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres. — **Debrie et Leman,** rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing. 525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres, mouvements six et douze boites. Pièces détachées, mécaniques armures, montages de jacquards. **Désiré Honoré,** rue Bernard, 19, Roubaix. 529

A. Pajot et Ch. Lefebvre

69 bis, rue Nationale, 69 bis | 6, rue la Gare, 6
Coin de la r. de l'Hôpital-Mil. | *près de la Grande Place*
LILLE | ROUBAIX

CHANGE

Ordres de bourse au comptant et à termes

ACHAT ET VENTE A FORFAIT DE TOUTES VALEURS de négociation courante

Renseignements gratuits

Paiement dès maintenant et SANS FRAIS des **coupons rentes Russes** à échoir jusques et y compris **mai 1887.**

Paiement à échéance et SANS FRAIS des divers coupons dont la nature est affichée aux guichets de la maison.

Paiement de tous coupons même **quinze jours** avant l'échéance, moyennant la commission ordinaire de **0,25** par cent francs **sans classement ni bordereaux.** 26164

COFFRES-FORTS
incombustibles
Système BAUCHE, de Reims

Nouveau système à plaques d'acier de 50 m|m, blindant les portes et tout le système de fermeture.

S'adresser chez J. GRIAUX, dépositaire,
29, rue Blanchemaille, Roubaix. 25523

BERNARD
dentiste
MÉDAILLE D'OR
77, rue Nationale, LILLE 12967

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

Comptoir de Change Lillois
9, Rue Nationale, LILLE
Ancienne Maison CERF-SCHMER
Georges DUBOIS, successeur

Paiement des coupons 15 jours avant l'échéance moyennant la simple commission de 25 centimes par 100 francs.

VÉRIFICATION DES TIRAGES

Les coupons remis en couverture d'achat sont acceptés sans frais.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA MAISON :

Achat et vente de toutes valeurs cotées et non cotées. Souscription sans frais à toutes les émissions.— Ordres de Bourse au comptant et à terme.

PRÊTS SUR TITRES

OPÉRATIONS SUR TITRES : Versements, libérations, échanges, renouvellements, conversions, transferts, etc.

CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

RENTES VIAGÈRES garanties par des valeurs françaises de premier ordre immatriculées aux noms des rentiers.

Achats de nues-propriétés et usufruits.

ASSURANCES : Vie, Incendies, Accidents.

Abonnement au *Moniteur belge des valeurs à Lots*, journal hebdomadaire, publiant tous les tirages français et étrangers : Cinq francs par an.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs. 12330—23635

L'Eau Gorlier

parfume et assouplit la Peau sans la graisser, lui donne un velouté naturel, et fait disparaître **Crevasses, Gerçures, Hâle et Irritations.**

2 fr. 50 LE FLACON et **1 fr. 50** LE 1/2 FLACON.

Dépôt, Olivier 14, rue Nain. 36123

RUSSIE

Une maison, établie depuis 16 ANS dans deux centres manufacturiers, en Russie, représentant des maisons de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de Russie, qu'elle peut donner comme références (ce genre de références ayant seul une valeur réelle !) se charge de représentations pour l'industrie textile. Réponse au bureau du journal, sous chiffre A. B.

Le plus hygiénique des apéritifs est sans contredit l'**Amer Picon.** Sa vogue méritée lui a suscité la concurrence déloyale des falsificateurs, qui font débiter leurs produits sous la Marque **Picon.** Pour déjouer ces manœuvres, les consommateurs sont invités à demander, non pas un **Amer,** mais bien un **Amer Picon.** — *Exiger la Bouteille.* 13974

A L'HUITRIÈRE

ROUBAIX, 4, rue de la Gare, Grand Café, ROUBAIX
LILLE, 6, rue Basse

Spécialité d'huitres fines de toutes provenances. (Gros et détail). Dépôt exclusif des grands parcs royaux de la Zélande, pour Lille et la région du Nord. Arrivages tous les jours.

PRIX COURANT :

	Le cent	La douz.
Huîtres royales de Zélande	20 »	2 50
— Ostende natives, extra fines	20 »	2 50
— — Burnham	12 »	1 50
— Marennes vertes, beau choix	13 »	1 60
— d'Arcachon parquées.	8 »	1 »
Escargots de Champagne	6 »	0 75
— vivants	2 50	» »

Les escargots sont préparés à l'Huitrière avec du beurre de toute première qualité. Propreté garantie. 13730

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge*, de la *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastiles de Dethan,** au sel de Berthollet. La boite, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins*, *digestions pénibles*, *manque d'appétit*, *aigreurs*, *renvois*, *vomissements*, *diarrhée*, *coliques*, etc. — Faites usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson,** au bismuth et magnésie. — Pastilles **2 fr. 50;** Poudres : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature.* La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, à Paris et dans les principales pharm. de France. 1888

ETRENNES

Le plus beau, le plus instructif et le plus amusant cadeau pour étrennes est sans contredit l'*Histoire de France* en 100 tableaux, ornée de 490 gravures, et rédigée conformément aux programmes, par P. Lehugeur, professeur d'histoire au lycée Charlemagne. Le prix de ce beau volume relié est de 10 fr., cartonné 7 fr. 50.

S'adresser à la librairie du *Journal de Roubaix*, ou aux vendeurs du journal.

CRÉDIT LYONNAIS
Société anonyme fondée en 1863
CAPITAL : 200 MILLIONS
Ag. de Roubaix, rue de la Gare, à l'angle de la Grande-Place.

Dépôts remboursables : à 5 ans, 5 %, l'an; — à 3 ans, 4 1/2 % l'an; — à 2 ans, 4 % l'an; — à 18 mois, 3 1/2 % l'an; — à 1 an, 3 % l'an; à plus court terme et à vue, à des taux divers. Prêts sur Titres français et Etrangers. Escompte et Recouvrements. Délivrance de chèques, traites, lettres de crédit sur France et Etranger. Garde de titres. Régularisations de titres. Ordres de Bourse, sans commission. Vente **sans frais** des Obligations de chemins de fer aux prix des Cies. Souscriptions **sans frais.** Vente et achat de monnaies étrangères. Escompte de coupons divers. Paiement immédiat et **sans frais,** des *Coupons, Rentes Françaises, Obligations Villes de Paris, Actions et Obligations des Cies Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est, Midi, Orléans et Nord, et autres Sociétés de Chemins de Fer, de Banque, etc., etc.*

LA MYSTÉRIEUSE

Eau des Muses est conseillée par les médecins. Hygiène de la tête; enlève les pellicules, nettoye; fortifiant, puissant; rendant aux **cheveux gris** leur nuance primitive, l'éclat de la jeunesse.

Dépôt général, pour Roubaix et Tourcoing, chez M. DEUX, médecin-pharmacien, place du Trichon, Roubaix.

En France, chez tous les parfumeurs et pharmaciens. 13834

10 centimes la Livraison

EN VENTE
à la librairie du « Journal de Roubaix »
LA
FRANCE JUIVE
ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Le FER BRAVAIS préparation ferrugineuse très assimilable ; médicament le plus efficace pour combattre la faiblesse chez les malades et les convalescents.

Le FER BRAVAIS amène par son emploi régulier la guérison de la *Chlorose*, de l'*Anémie* et des *pâles couleurs*. Il redonne au sang appauvri la coloration qu'il a perdue par la maladie.

Le FER BRAVAIS ne produit ni *crampes*, ni *fatigue de l'estomac*, ni *diarrhée*, ni *constipation*.

Le FER BRAVAIS se prend par gouttes au commencement de chaque repas (10 à 12 *gouttes*). Il ne communique ni saveur, ni odeur, soit à l'eau, soit à tous autres liquides.

Le FER BRAVAIS ne noircit jamais les dents.

NOMBREUSES IMITATIONS
Exiger la signature **R. BRAVAIS** *imprimée en rouge*
DÉPOT DANS LA PLUPART DES PHARMACIES

13811

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 30 Décembre

ACTIF

Encaisse de la Banque		2.384.861.646 52
Effets échus hier à recevoir		38.499 27
Portefeuille de Paris : Commerce		258.169.536 39
Portefeuille des succursales : Effets sur place		389.229.032 ..
Avances sur lingots et monnaies		2.635.600 ..
— — succursales		55.800 ..
Avances sur titres		121.442.093 81
— — succursales		135.438.774 ..
Avances à l'Etat		140.000.000 ..
Rentes de la réserve :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques des départements	(b)	2.980.750 14
Rentes disponibles		99.626.405 28
Rentes immobilisées	(c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	(d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales		9.320.736 ..
Dépenses d'administration		25.627 75
Emploi de la réserve spéciale	(e)	11.017.444 16
Monnaies italiennes en dépôt		....
Divers		68.323.660 53
		3.759.585.608 90

PASSIF

Capital de la Banque		182.500.000 ..
Bénéfice en addition au capital		8.002.313 54
Réserves immobilières :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques départementales	(b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857	(c)	9.125.000 ..
Réserves immobilières	(d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale	(e)	11.017.444 16
Billets au porteur en circulation		2.759.969.525 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées		6.955.335 91
Billets à ordre et récépissés		39.856.231 40
Comptes-courants du Trésor		288.609.985 88
Comptes-courants de Paris		313.649.122 14
— — des succursales		55.325.280 .
Dividendes à payer		14.741.156 60
Effets non disponibles		....
Escomptes et intérêts divers		733.433 24
Réescompte du dernier semestre		1.291.842 89
Divers		29.797.284 91
		3.759.585.608 90

Décomposition de l'encaisse au 30 Décembre

Or	1.240.349 209 99
Argent	1.144.512 436 53
	2.384.861.646 52

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION

Portefeuille	137.000.000
Avances sur titres	6.000.000
Comptes courants du Trésor	13.500.000
Comptes-courants particuliers	24.500.000
Circulation des billets	75.000.000

DIMINUTION

Or	12.500.000
Argent	0.600.000
Encaisse métallique	60.000.000
Bénéfices de la semaine	733 433

Le Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX.

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, r. Neuve, 17.